

**BERNARD LOISEAU S.A.**  
**Société Anonyme au capital de 1 790 125 €**  
**Siège social : 2, rue d'Argentine 21210 SAULIEU**  
**016 050 023 RCS DIJON**

**Assemblée générale mixte du 6 mai 2013**  
**Résultat des votes par résolution**

Les actionnaires de Bernard Loiseau SA, société anonyme au capital de 1 790 125 €, divisée en 1 432 100 actions de 1.25 € chacune, dont le siège est 2 rue d'Argentine, 21210 SAULIEU, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte Annuelle, au siège à Saulieu, sur convocation faite conformément à la loi le lundi 6 mai 2013 à dix heures. De ce fait, nous vous rendons compte du nombre d'actions et de droit de vote présents, représentés et ayant votés par correspondance pour cette assemblée.

**I. Nombre d'actions et de voix totales**

	<b>Nombre</b>	<b>Voix</b>
Actions totales	1 432 100	2 260 138

**II. Récapitulatif des droits de votes de l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2013**

<b>Types d'actions</b>	<b>Nombre</b>	<b>En pourcentage</b>	<b>Voix</b>	<b>En pourcentage</b>
Actions présentes ou représentées et ayant voté par correspondance	<b>791 770</b>	<b>55.85 %</b>	<b>1 562 300</b>	<b>69.69 %</b>

Le quorum requis pour la validité des délibérations ordinaires et extraordinaires a été atteint.

**III. Résultat des votes :**

Veillez retrouver le texte des résolutions présentées à cette assemblée sur notre site Internet : <http://www.bernard-loiseau.com>, en finances-bourse.

***Résolutions relevant d'une décision ordinaire***

**PREMIERE RESOLUTION**

Adoptée à l'unanimité des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance.

**DEUXIEME RESOLUTION**

Adoptée à l'unanimité des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance.

### **TROISIEME RESOLUTION**

Adoptée à l'unanimité des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Adoptée à l'unanimité des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

Adoptée à l'unanimité des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance.

### **SIXIEME RESOLUTION**

Adoptée à l'unanimité des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

Adoptée à l'unanimité des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance.

### **HUITIEME RESOLUTION**

Adoptée à l'unanimité des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance.

### ***Résolutions relevant d'une décision extraordinaire***

### **NEUVIEME RESOLUTION**

1 562 080 voix présentes, représentées et ayant voté par correspondance ont voté « oui »  
Un actionnaire ayant 220 voix a voté par correspondance : non  
Adoptée à la majorité des voix.

### **DIXIEME RESOLUTION**

Adoptée à l'unanimité des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance.